Le règlement sur la garde des enfants est abandonné

Berne, le 29 juin 2011

Communiqué

Le règlement sur la garde des enfants est abandonné

Le PLR remporte une victoire contre la bureaucratie absurde

Le PLR et le PLR Femmes peuvent fêter aujourd'hui une victoire contre la bureaucratie absurde. Le règlement pour la garde des enfants par des privés, qui constituait un cas d'école dans les règle inutiles et handicapantes pour les citoyens, a été reporté par le Conseil fédéral qui souhaite d'abord étudier le cadre juridique. Le PLR salue cette décision. Faire garder ses enfants par des personnes tierces doit être possible sans engendrer de chicanes administratives ni de contrôle étatique. Pour le PLR, il faut encore répondre à d'autres défis. Il manque, par exemple, toujours du nombre de places de crèche suffisantes dont la création est bloquée par une bureaucratie débordante qui génère en plus des frais insensés. Un changement de paradigme est absolument nécessaire dans ce domaine si l'on entend favoriser une meilleure conciliation entre vie familiale, professionnelle et politique au sein des familles.

Contacts:

Carmen Walker Späh, Présidente des Femmes PLR Suisse, 079 575 67 66

Conseillère nationale Isabelle Moret, 079 332 08 23

Conseiller national Filippo Leutenegger, 079 447 99 07

Claudine Esseiva, Secrétaire générale des Femmes PLR, E-Mail esseiva@fdp.ch, Mobile 078 801 99 99